

SPÉCIALITÉ PREMIÈRE CAV: PRÉSENTATION

LA SPÉCIALITÉ Cinéma Audiovisuel en Première, c'est :

- 4 heures de cours par semaine
- De la **théorie** et de la **pratique**
 - **Théorie** : histoire du cinéma, connaissances culturelles et esthétiques sur le cinéma et l'audio-visuel (radio, télévision, jeux-vidéo, internet, etc.), études de films du patrimoine, connaissance du vocabulaire filmique (*l'échelle des plans, le champ et le contre-champ, le hors-champ, les raccords et fondus, etc.*), connaissance des métiers du cinéma, etc.
 - **Pratique** : analyser des extraits de films, faire des Travaux Pratiques (*écrire un scénario, photographier, filmer, monter, etc.*), monter un projet de création audio-visuelle en équipe (un court-métrage, par exemple, du scénario jusqu'au montage), rencontrer des professionnels du cinéma, etc.

Matériel :

- Un grand cahier ou un classeur pour les cours
- Un carnet de note personnel pour votre projet de création, vos réflexions, vos expériences, etc.
- Si possible un smartphone ou un appareil photo numérique pour les Travaux Pratiques en classe (photographier, filmer)
- Un ordinateur à la maison pour installer un logiciel de montage

Programme de l'année :

Axes	Émotion(s)	Motifs et représentations	Écritures	Histoire(s) et techniques	Économie(s)
Enseignement de Spécialité CAV en classe de Première	1. Les genres cinématographiques, de la production à la réception		2. Être auteur, de l'écriture de scénario au final cut	3. Une technique dans son histoire	4. Les studios

Les objectifs en fin de classe de Première Spécialité :

- Apprécier la spécificité d'un genre cinématographique
- Comprendre la genèse de films étudiés en classe dans leur contexte historique, culturel, technique.
- Être capable d'analyser des extraits de films
- Développer une démarche artistique personnelle en réalisant un projet de création en équipe

La spécialité en Terminale :

- Les élèves qui ne gardent pas la Spécialité CAV en Terminale n'ont pas d'épreuve : ils gardent leur note de Première au contrôle continu en Terminale.
- Les élèves qui gardent la Spécialité CAV passeront une épreuve finale : un écrit de 3h30 et un oral de une demi-heure où le candidat présente son projet de création de l'année.